VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—Division A.
No 82,730.
Dos Fred Watts vs Frederick Joseph
Tresteur et als.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Dos Fred Watts vs Frederick Joseph Tresteur et als, rendu et lu en Cour ouverte le 21 juin 1907, et signé en Cour ouverte le 27 juin 1907 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique le MARDI, 13 août 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, les propriétés foncières comme suit:

1° Deux certaines portions de terre situées dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Clouet, désignées sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907 comme les lots A et B de l'îlet, vieux No 22 (maintenant 604) borné par les rues Clouet, St Jean-Baptiste (maintenant Robertson) Louisa et Gaiard (maintenant Villeré). Le lot A faisant face à la rue Clouet à une distance de 180 pieds de la ligne de la propriété de la rue Robertson, commençant à ce point le lot mesurant 37 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles à l'un et l'autre et aux lignes des rues Robertson et Villeré. Le lot B ne faisant face à aucune rue, commençant à l'intersection d'une ligne cent dix sept pieds six pouces de et parallèle à la rue Clouet avec une ligne cent vingt pieds de et parallèle à la rue Robertson; de là, sur la ligne ci-dessus décrite parallèle à la rue Robertson, quatre vingt dix sept pieds huit pouces à un piquet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet cinquante pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent quatre vingt sept pieds huit pouces à un piquet de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cinquante pieds six pouces à un point du commencement comme il est désigné sur ledit plan.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Clouet, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme lot A, dans l'îlet vieux numéro 27 [maintenant 654] borné par les rues Clouet, St Avide (maintenant Claiborne), Louisa et St Jean Baptiste (maintenant Robertson). Ladite propriété commençant à un point de la rue Clouet, cent cinquante pieds de la ligne de la propriété au coin des rues Clouet et Robertson, de la dix pieds de face à la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent cinquante pieds à un piquet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, soixante et un pieds deux pouces et cinq lignes, vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Claiborne; cent quinze pieds six pouces vers la rue Louisa; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent un pieds deux pouces et cinq lignes, vers la rue Robertson, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson; de là sur ladite ligne de la propriété, huit pieds six pouces vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six pouces vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, huit pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet cent vingt pieds vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, commençant à ce point le lot mesurant 37 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles à l'un et l'autre et aux lignes des rues Robertson et Villeré. Le lot B ne faisant face à aucune rue, commençant à l'intersection d'une ligne cent dix sept pieds six pouces de et parallèle à la rue Clouet avec une ligne cent vingt pieds de et parallèle à la rue Robertson; de là, sur la ligne ci-dessus décrite parallèle à la rue Robertson, quatre vingt sept pieds huit pouces à un piquet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet cinquante pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent quatre vingt sept pieds huit pouces à un point du commencement comme il est désigné sur ledit plan.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Clouet, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme lot A, dans l'îlet vieux numéro 27 [maintenant 654] borné par les rues Clouet, St Avide (maintenant Claiborne), Louisa et St Jean Baptiste (maintenant Robertson). Ladite propriété commençant à un point de la rue Clouet, cent cinquante pieds de la ligne de la propriété au coin des rues Clouet et Robertson, de la dix pieds de face à la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent cinquante pieds à un piquet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, soixante et un pieds deux pouces et cinq lignes, vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Claiborne; cent quinze pieds six pouces vers la rue Louisa; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent un pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Robertson, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson; de là sur ladite ligne de la propriété, huit pieds six pouces vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, commençant à un point de la ligne de la propriété de la rue Clouet, cent vingt